

Guide pratique

**Dispositif « Améliorer la performance globale
des entreprises du nord »**



1 - Objectif

La **Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique)** a souhaité proposer aux chefs d'entreprise et porteurs de projets une **offre d'accompagnement** à la création/développement d'entreprise en **utilisant le numérique** dans leur activité.

Issu de l'appel à projet « **Entreprendre dans les territoires fragiles** », cofinancé par la **Collectivité Territoriale de Martinique (CTM)** et l'**Agence France Entrepreneur (AFE)**, ce programme vise principalement à :

- ✓ Faire émerger de nouveaux entrepreneurs dans le Nord, préparés à la gestion et à la maîtrise du numérique pour mieux s'adapter à leur environnement économique
- ✓ Optimiser des systèmes d'information de la jeune entreprise, de la TPE et de l'association
- ✓ Utiliser l'outil numérique comme facteur d'innovation dans l'offre portée par les entreprises

Suite à cet accompagnement, les participants seront à même de créer ou de développer leur entreprise sur le territoire en anticipant les écueils qui conduisent souvent à mettre prématurément un terme à l'activité.

1 - Champ d'application

Ce dispositif s'applique **sur le territoire de CAP Nord Martinique** à savoir les 18 communes : *Ajoupa-Bouillon, Basse-Pointe, Bellefontaine, Carbet, Case-Pilote, Fonds-Saint-Denis, Grand-Rivière, Gros-Morne, Lorrain, Macouba, Marigot, Morne-Rouge, Morne-Vert, Prêcheur, Robert, Sainte-Marie, Saint-Pierre, Trinité.*

2 - Bénéficiaires

- Porteurs de projets en phase de fin d'incubation
- Jeune entreprise (moins de 3 ans)
- Entreprise en développement
- Associations

3 – Contenu et déroulement du dispositif

Le programme se déroule de la manière suivante :

- **Une phase de diagnostic global préalable en accompagnement individuel permettant de :**
 - Réaliser un état des lieux de l'existant ou du projet et des besoins en prenant en compte l'approche managériale, environnementale et économique.
 - Evaluer le système d'information prévu ou en place
 - Définir le parcours de formation de chaque chef d'entreprise
 - Définir un plan d'actions co-construit à mettre en œuvre durant l'accompagnement
 - Suivre et accompagner à la mise en œuvre des actions

Durée : 6 mois (5h/mois)

Intervenants : coach spécialisé en gestion des entreprises + coach spécialisé en système d'information

- **Une phase de formations action collectives sur des thématiques spécifiques, à savoir :**

- **Piloter efficacement son entreprise**
 - Etablir un rituel managérial

- Echanges avec l'équipe
 - Conduite de réunion
 - Développer son leadership managérial, s'adapter aux changements...
 - **Gérer financièrement son entreprise**
 - Réaliser son plan d'affaires
 - Trouver des financements et des aides
 - Réaliser des ventes...
 - **Définir son cadre juridique (statuts, régime matrimonial...)**
 - **Gérer socialement son entreprise**
 - Faire face aux conflits
 - Motiver les personnalités fortes
 - Régler les conflits commerciaux
 - Recrutement...
 - **Mettre en place un système d'information adapté au projet**
 - Optimisation de l'utilisation de l'outil numérique pour l'entreprise
 - E-administration de l'entreprise
 - Cybersécurité et protection des données
 - Spécialités à décliner en fonction de l'activité de l'entreprise : géolocalisation, e-santé, suivi d'activité en mobilité, e-commerce, e-marketing...
 - **La communication interne et externe et l'action marketing**
 - **Le réseautage et les partenariats publics/privés**
- Durée : 7 matinées (une par thématique)
Intervenants : un spécialiste par thématique

- **Une phase d'immersion en entreprise**

Le chef d'entreprise se rendra dans une entreprise non concurrente afin de travailler en direct avec des chefs d'entreprises aguerris qui leur prodigueront des conseils pratiques.

Durée : une semaine

- **Une phase d'accompagnement individuelle post création**

Elle permettra au chef d'entreprise d'avoir un soutien dans ses premiers pas. Cela lui permettra de tester la mise en œuvre effective des actions prévues et d'amorcer une rectification en pratique.

Durée : 6 mois (séances à définir avec le coach)

Intervenant : coach spécialisé en accompagnement des entreprises

- **Mais aussi :**

Mise à disposition d'**outils** et de **méthodes pratiques** pour **faciliter la vie du chef d'entreprise** qui devra être très vite opérationnel (définition des logiciels utiles à l'activité, modèles de documents, plateforme numérique, kit numérique pour chaque participant...).

4 – Sélection des candidats

CAP Nord Martinique statuera sur les candidatures reçues lors d'un comité de sélection et sera discrétionnaire quant au choix des candidats. Une priorité sera donnée aux femmes et aux jeunes.

5 – Calendrier de l’opération

Ce dispositif devrait démarrer en novembre 2018 après la phase de sélection des candidats.

6 – Contact

Pour en savoir plus et/ou transmettre votre candidature, nos coordonnées sont les suivantes :

DGA Développement Économique Social, Emploi et Culture (DESEC)

Direction du Développement Économique

Tél : 05 96 53 27 01

Email : desc@capnordmartinique.fr

Site : www.capnordmartinique.fr